



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bovins

Question au Gouvernement n° 2875

Texte de la question

CRISE DE LA FILIÈRE BOVINE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Abelin, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Jean-Pierre Abelin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

En novembre dernier, suite aux manifestations des éleveurs consécutives à la forte augmentation du coût de l'alimentation du bétail et au niveau très bas des prix de vente des bovins, vous avez souhaité, monsieur le ministre, que la lumière soit faite sur la formation des prix dans cette filière.

Le président de l'Observatoire des prix et des marges, Philippe Chalmin, à qui vous avez confié cette mission, vous a présenté, jeudi 6 janvier, les premières conclusions de son rapport.

Alors que le prix payé aux éleveurs a montré une grande stabilité - de l'ordre de 2,75 euros par kilo sur la période 2000-2010 -, le prix dans la grande distribution a augmenté de 23 %, passant de 5,37 à 6,64 euros le kilo. Pour le consommateur, cela s'est traduit par une augmentation moyenne de 2 euros par kilo sur les étales.

Le rapport semble indiquer que les industriels et les distributeurs ne se seraient pas enrichis sur le dos des producteurs, mais auraient répercuté le coût de nouvelles charges imposées à la filière, comme les nouvelles exigences environnementales, le renforcement de la sécurité alimentaire ou l'augmentation du coût du travail et de l'énergie.

Ayant les revenus les plus bas du secteur agricole et étant les seuls acteurs de la filière à n'avoir pu répercuter l'augmentation de leurs coûts de production, les éleveurs sont dans une situation extrêmement difficile, parfois dramatique.

L'apport des aides européennes, ajouté au prix de vente des carcasses, ne leur suffit pas pour couvrir leurs charges.

Au nom des députés du Nouveau Centre, qui vous ont sollicité à plusieurs reprises sur ces difficultés, permettez-moi, monsieur le ministre de vous poser trois questions.

Quelles leçons tirez-vous du rapport de l'Observatoire des prix et des marges ?

Quelles mesures envisagez-vous pour permettre aux éleveurs de ne pas rester les parents pauvres d'une filière qui ne leur permet plus de vivre décemment de leur métier ?

Quelles perspectives notre pays peut-il offrir à ceux qui n'aspirent pas à faire survivre leurs exploitations par le seul biais des aides publiques ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

M. François Baroin, *ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, je vous prie de bien vouloir excuser M. Bruno Le Maire, qui représente le Gouvernement au " sommet du végétal " - autre filière importante de la puissance agricole française - qui se tient à Marseille.

En 2009, la situation des éleveurs a été catastrophique, mais elle s'est redressée en 2010 grâce à la qualité de nos exploitants et de nos éleveurs, grâce également à la politique mise en place par le Gouvernement qui a accompagné la filière en mettant en oeuvre un plan exceptionnel de 1,8 milliard d'euros. Ce plan a notamment

permis de soutenir la nécessaire modernisation de nos exploitations et de stabiliser la situation pour 2010. Nous allons aujourd'hui dans la bonne direction.

On doit à la vérité de dire que la sécheresse en Russie et certains événements de nature climatologique ont favorisé le redressement des cours, ce qui est certes une bonne chose, mais qui, au regard de la compétitivité internationale de la filière, n'est pas satisfaisant.

Vous avez cité, monsieur le député, le rapport de l'Observatoire des prix et des marges. Son constat est clair : aucun maillon de la filière ne s'est vraiment enrichi. Les marges restent faibles. Les producteurs sont les seuls à ne pas avoir répercuté leur coût de production sur les prix et leur revenu est insuffisant.

Face à cette situation, le Gouvernement poursuivra sa politique de soutien et d'accompagnement. Nous souhaitons naturellement la remontée des cours, et consacrerons 300 millions d'euros à l'ensemble des plans en faveur de la modernisation des exploitations et des performances de la transformation. En outre, nous souhaitons développer notre potentiel d'exportation, comme nous le faisons déjà en Russie, au Kazakhstan et en Turquie. Il va sans dire, enfin, qu'il faut porter ce dossier au niveau international. Le G20 a fixé comme priorité l'évolution des prix des matières premières. La politique agricole commune et la position commune franco-allemande nous permettent d'avancer dans la bonne direction. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2875

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 janvier 2011